ASSEMBLÉE NATIONALE

9 juillet 2015

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2674)

Adopté

AMENDEMENT

N º AS84

présenté par Mme Huillier, rapporteure

ARTICLE 2

ANNEXE

I. – À l'alinéa 133, après le mot :
« pour »
insérer le mot :
« l' ».
II. – En conséquence, à la première phrase de l'alinéa 134, après le mot :
« pour »
procéder à la même insertion.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.